

L'INFOLETTRE



APLM
SAINT-SAUVEUR

Assemblée générale annuelle 2021



Veillez SVP prendre note que l'assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Lac Millette aura lieu **le 17 octobre prochain à 10:00**. Compte tenu de l'incertitude reliée à la 4^e vague de la pandémie, la rencontre aura lieu comme l'année dernière de façon virtuelle.

Nous souhaitons vous voir participer en grand nombre afin de pouvoir vous exposer les projets sur lesquels nous avons travaillé et vous donner un aperçu des activités à venir.

Veillez noter le lien afin de vous joindre à la réunion:

<https://meet.google.com/xig-pkdu-xbw>

À très bientôt...sur nos écrans!

Message de vos administrateurs

Un été qui se termine déjà! Nous espérons que vous avez bien profité de cette saison et que vous avez apprécié le calme qui règne dans notre paradis!

Merci à tous et toutes car, par vos gestes, vous contribuez à maintenir un environnement sain, sécuritaire et paisible.



Vos administrateurs ont été actifs et ont fait avancer plusieurs

dossiers dont nous vous avons parlé dans le passé. D'abord, nous avons relancé le programme du « Réseau de surveillance volontaire des lacs », parrainé par le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Ensuite, nous avons procédé à l'ensemencement de près de 450 truites le 5 juin dernier, un événement qui a attiré plusieurs personnes, petits et grands. Nous avons aussi finalisé le site web de l'association (www.lacmillette.com) qui se veut un outil de communication afin que tous puissent s'y référer pour connaître les enjeux qui nous préoccupent, les bonnes pratiques à privilégier et les dernières nouvelles de votre association. Nous avons aussi suivi une formation donnée par le CRE Laurentides qui nous permettra de mettre en place un protocole de suivi des plantes aquatiques de notre lac pour l'an prochain. Vous trouverez plus de détails dans cette Infolettre. Bonne lecture!



Nouveau site web lacmillette.com en ligne

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer la mise en ligne de la version française de notre site web de l'Association des Propriétaires du Lac Millette (APLM). La version anglaise suivra d'ici quelques semaines. Ce site se veut une référence pour les résidents du Lac Millette de St-Sauveur afin de les informer des meilleures pratiques à privilégier, notamment afin de préserver notre lac, notre environnement et nos relations de bon voisinage. Aussi, il nous permettra de diffuser de façon continue et périodique des informations pertinentes d'intérêt commun et d'y retrouver un historique des publications passées telles que l'Infolettre. De plus, les paiements de la cotisation annuelle et des contributions pour le programme d'ensemencement des truites seront facilités puisque vous pourrez dorénavant les faire à partir des coordonnées identifiées sur le site. Nous espérons que vous trouverez ce site utile et intéressant et qu'il permettra de développer et renforcer notre sentiment d'appartenance à ce milieu de vie unique. Rendez-vous à lacmillette.com pour en faire la découverte.



Ensemencement de truites le 5 juin 2021

Tel que prévu, nous avons procédé à l'ensemencement de près de 450 truites arc-en-ciel le 5 juin dernier. La mise à l'eau s'est faite à partir du quai de notre président, M. Pari Montanaro. Plus d'une vingtaine de personnes s'étaient données rendez-vous pour cet événement festif et familial. Prochaine édition en 2023! Ne manquez pas ça et contribuez!



Programme RSVL

Cet été, les membres du conseil de l'APLM ont participé bénévolement à la surveillance de la qualité de l'eau de notre lac. Steven Nakashima, Sophie de Caen et Andrew Tesla ont prélevé des échantillons d'eau pour déterminer plusieurs caractéristiques physiques / chimiques qui peuvent indiquer le niveau de santé de notre lac. Nous avons travaillé avec le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL), sous les auspices du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

En collaboration avec ses partenaires, la RSVL poursuit les quatre objectifs suivants : 1) Acquérir des données afin d'établir le niveau trophique d'un grand nombre de lacs et de suivre leur évolution au fil du temps; 2) Identifier les lacs présentant des signes d'eutrophisation et de dégradation; 3) Éduquer, sensibiliser, soutenir et informer les associations locales de résidents et les autres participants; 4) Brosser un portrait général de la situation des lacs de villégiature au Québec.

Pour tirer pleinement parti de la participation à la RSVL, notre conseil vise à collaborer avec le ministère à long terme. La responsabilité de ces activités est partagée comme suit :

Pour l'équipe RSVL au ministère: Coordonner et superviser le réseau; soutenir les résidents locaux; interpréter les données et communiquer les résultats; offrir les outils de support de conception; unir leurs forces à celles de partenaires locaux compétents pour compléter le soutien aux résidents.

Pour notre association: Prélever des échantillons de qualité de l'eau et des mesures de transparence à une station qui est habituellement située dans la zone la plus profonde du lac; effectuer des mesures et des observations sur le terrain en suivant les protocoles qui leur sont fournis pour le phosphore total, la chlorophylle A, le carbone organique dissous et la transparence de l'eau.

À l'exception de la transparence de l'eau, d'autres analyses d'eau sont effectuées par le laboratoire du Ministère, soit le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ).

Afin de soutenir la surveillance et la protection des lacs, le ministère assume 75% des coûts du RSVL pour les trois prochaines années. Par conséquent, notre association a contribué 125,73 \$ pour effectuer des analyses de laboratoire en 2021. En plus du coût des analyses de trois échantillons par station, ce montant comprend les documents d'accompagnement, les coûts de transport des échantillons et les taxes.

Au cours de l'été 2021, trois séries d'échantillons ont été prélevées par les volontaires de l'APLM pour le phosphore total, le carbone organique dissous et la chlorophylle A. Les échantillons ont été prélevés vers 10 h le 21 juin, le 21 juillet et le 21 août. Des mesures de transparence de l'eau ont également été prises aux mêmes dates. D'autres mesures de transparence seront effectuées jusqu'à la mi-octobre. Toutes les données seront comparées à des tests similaires effectués en 2011-15. Un rapport sommaire sera publié plus tard à l'automne 2021 et publié dans une future communication et sur notre site web. Nous prévoyons continuer à coordonner avec le RSVL afin que d'autres échantillons soient prélevés au cours des prochains étés de 2022 et 2023.



Cotisation annuelle de l'association

Comme vous avez pu le constater par le bilan de nos activités de 2021, votre association est active et entend, d'une part, poursuivre le travail débuté afin d'assurer une meilleure communication entre les résidents, notamment par le biais du site internet de l'association, et d'autre part continuer à soutenir des activités visant à préserver la qualité de notre lac et le plaisir d'y vivre.

Naturellement, ces activités viennent avec un coût et il est donc important que nous soutenions notre association par nos contributions qui ont été établies à \$50 par résidence lors de notre dernière assemblée générale. Ces sommes recueillies permettront, entre autres, de poursuivre les tests et analyses d'eau à travers le programme du RSVL, maintenir notre site web actif et intéressant, participer bi annuellement à l'ensemencement de truites, adhérer à des organismes tels le CRE Laurentides, etc.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir cette somme de \$50, soit en suivant les directives affichées sur notre site Internet sous la rubrique « Devenir membre », soit en faisant suivre un chèque ou de l'argent comptant à notre trésorier M. Benoit Bergeron au 62 Chemin Gobeille.

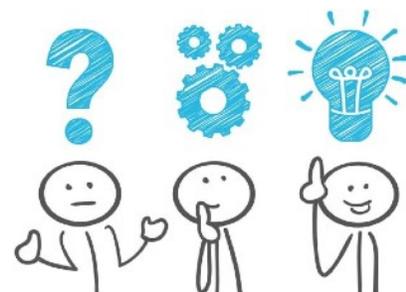


Du même coup, nous vous invitons à faire un don à votre discrétion pour nous permettre de maintenir notre programme bi annuel d'ensemencement de truites. Nous vous rappelons que votre association contribuera la somme de \$500 à chaque événement mais que nous devons donc amasser \$1,000 aux deux ans pour financer la balance du coût. Même si vous n'êtes pas pêcheur, nous vous encourageons malgré tout à supporter cette activité qui fait le plaisir des petits et des grands et qui contribue à maintenir cette vocation de lac où il fait bon pêcher. Merci à l'avance pour votre contribution!

Listes des bonnes pratiques

Saviez-vous que nous pouvons tous facilement préserver la qualité de notre lac en adoptant de bonnes pratiques dans notre vie de tous les jours? Que ce soit par le souci de l'entretien de nos fosses septiques, le nettoyage de nos embarcations, l'élimination des engrais biologiques, chimiques et les pesticides, la préservation de la bande riveraine et autres bonnes pratiques méconnues, ce sont des gestes qui font la différence dans le vieillissement ou non de notre lac.

Pour une liste exhaustive de ces bonnes pratiques et les informations qui s'y rattachent, nous vous invitons à consulter notre site web au lacmillette.com sous l'onglet « L'environnement - listes des bonnes pratiques ».



Ensemble, nous pouvons faire une différence!